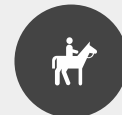
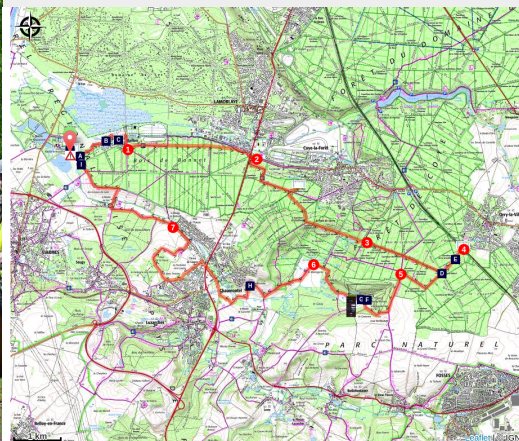


D'abbaye en abbaye à cheval

PNR Oise-Pays de France - ASNIERES-SUR-OISE



Cavaliers devant la maison du Parc (PNROPF)



*Une balade essentiellement en forêt,
pour découvrir une belle partie du
domaine de Chantilly...*

Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 3 h

Longueur : 28.3 km

Dénivelé positif : 308 m

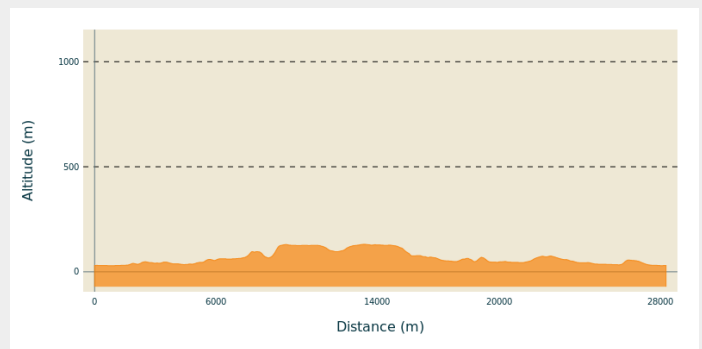
Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Abbaye de Royaumont
Arrivée : Abbaye de Royaumont
Communes : 1. ASNIERES-SUR-OISE
2. COYE-LA-FORET
3. CHAUMONTEL
4. LUZARCHES
5. ORRY-LA-VILLE
6. LA CHAPELLE-EN-SERVAL
7. VIARMES

Profil altimétrique



Altitude min 29 m Altitude max 131 m

Partir vers la gauche en regardant l'abbaye et prendre le chemin qui part à gauche avant le pont (marques GR®). Arrivé au village de Baillon, prendre à droite après la barrière, longer le canal et au stop aller à droite. Continuer tout droit en longeant le grand mur.

1. Tourner à gauche à l'angle en continuant à longer le mur. Continuer tout droit dans la forêt. Arrivé au rond-point de Lamorlaye, traverser et prendre la direction de Coye-la-Forêt. ⚠

2. Tourner dans le 1er chemin à droite, suivre les marques GR dans la forêt puis, au carrefour en T au niveau des parcelles en régénération, tourner à gauche et continuer en montant. Arrivé au carrefour, aller à gauche vers la barrière pour rejoindre le point d'attache de Coye (à côté du cimetière, point d'eau). Revenir sur vos pas pour repartir. Passer la barrière, continuer tout droit et reprendre le 2e chemin à gauche. Au carrefour suivant, aller en face (parcelle 470) puis monter sur la droite. En haut de la côte, prendre à gauche, descendre puis remonter, redescendre, remonter en continuant tout droit jusqu'à la grande côte en lacets.

3. Continuer jusqu'au poteau d'Hérivaux. Aller tout droit jusqu'au poteau Nibert par la route de la Verrerie. Au poteau, tourner à gauche vers Orry-la-Ville pour rejoindre la Maison du Parc.

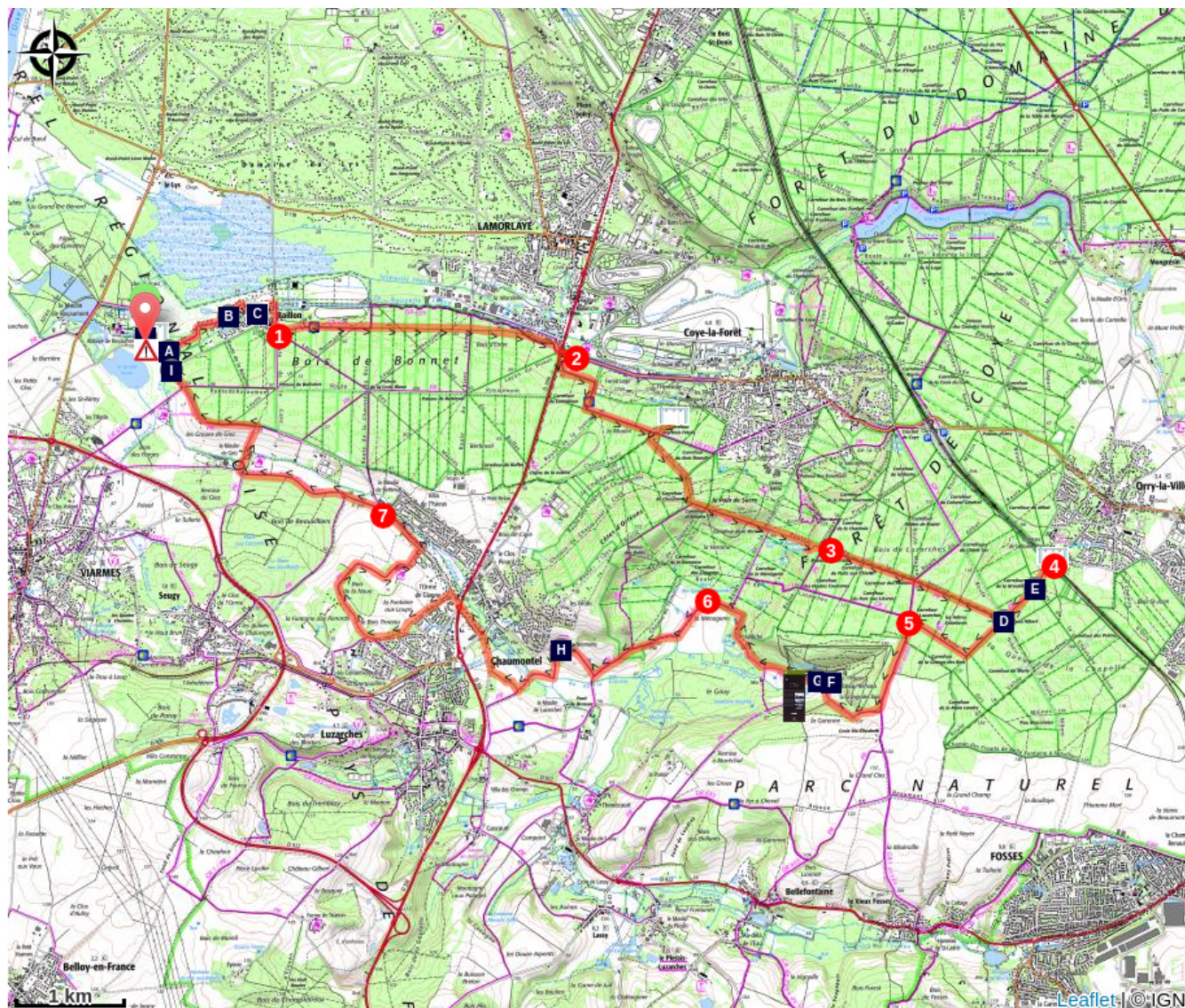
4. Pour repartir, dos au village d'Orry-la-Ville, après la passerelle sur la voie ferrée, prendre le chemin en face (au milieu). Puis continuer tout droit dans le chemin creux. Au poteau Nibert, suivre en face la direction « route des Granges des Bois, vers Hérivaux ». Au carrefour suivant (Cr de la Grange des Bois, parcelle 535), tourner à droite. Après une parcelle coupée, prendre le 2e sentier à droite (marques blanches). A 10 mètres sur la droite, vous trouverez les deux arbres enlacés (hêtre et chêne). Revenir sur vos pas et repartir sur l'itinéraire.






5. Au carrefour suivant, prendre à gauche vers la marque jaune. Passer une barrière et continuer tout droit en longeant le grillage. Arrivé à la fin de la forêt, continuer tout droit en longeant le champ. Après le hangar agricole, prendre la descente à droite et longer le bois puis le mur. Descendre vers le château. Prendre à gauche la route qui longe le mur de la ferme. Continuer tout droit la petite route qui se transforme en piste et traverse le hameau de la Biche.






6. Arrivé au champ, continuer tout droit en longeant la forêt, tourner à gauche le long du caniveau puis entrer dans le bois (sentier très étroit et impraticable avec attelage) (marques GR® rouges et blanches). Continuer sur le GR et, au carrefour au niveau de la barrière, aller à droite (marques jaunes). Passer devant l'écurie des Nonnains en descendant. passer sur le petit pont et aller à droite puis encore à droite pour entrer dans Chaumontel. Prendre la rue de Verdun qui part en face à gauche. Au rond-point continuer en face, route de Baillon puis 1ère rue à gauche. Suivre le tracé du PR, marques jaunes, en allant 2 fois à droite pour revenir sur la « route de Baillon » la prendre en allant à gauche. Continuer jusqu'au feu et prendre le chemin qui part à gauche (marque jaune).

7. Longer les chambres d'hôtes (hébergement) et longer le bois. Arrivé sur la route, aller à droite vers le Moulin de Giez. Contourner le centre équestre en suivant les marques jaunes. En haut de la côte, partir à gauche et au bout du chemin aller à gauche sur la route. Au passage piéton, tourner à droite pour prendre le petit pont et rejoindre l'abbaye de Royaumont.

Sur votre chemin...



-  La reine Hortense, reine consort de Hollande (A)
-  Lavoir de Baillon (C)
-  Opération saproxyliques (E)
-  La ferme d'Hérivaux (G)
-  Crapauduc (I)

-  Le marais de Baillon (B)
-  Une forêt dédiée à la vénerie (D)
-  L'Abbaye d'Hérivaux (F)
-  La ferme des Nonnains (H)
-  Abbaye de Royaumont (J)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

D909 en venant d'Asnières-sur-Oise ou de Gouvieux

Parking approprié aux vans pour chevaux, devant l'abbaye de Royaumont

Sur votre chemin...



La reine Hortense, reine consort de Hollande (A)

Hortense de Beauharnais, belle-fille de Napoléon 1er et mère de Napoléon III, vécut quelques temps à Baillon. Son mari Louis Bonaparte, frère de Napoléon 1er, était propriétaire du château de Baillon et quand elle y résidait, elle faisait régulièrement la promenade jusqu'à l'abbaye.

Crédit photo : admin



Le marais de Baillon (B)

Outre leurs rôles essentiels de régulateurs des eaux de surface et d'épurateurs naturels, les marais sont des réservoirs de biodiversité. Ici, 215 espèces végétales se développent dont deux protégées en Ile-de-France : la cardamine impatiente et la zannichellie des marais et trois espèces très rares : la laïche à épis distants, le cynoglosse officinale et l'euphorbe des marais. On y trouve, aussi, des oiseaux rares pour la région, comme le Martin pêcheur d'Europe et trois espèces de libellules assez rares dont l'Orthétrum bleissant.

Crédit photo : Jean-Luc Hercent



Lavoir de Baillon (C)

Les lavoirs couverts ont été construits par volonté d'introduire l'hygiène dans les pratiques domestiques. Les municipalités se préoccupaient peu d'hygiène avant la loi du 3 février 1851 par laquelle l'État ouvre un crédit extraordinaire pour encourager les communes à bâtir bains et lavoirs publics. Il s'agit de séparer les lieux où on recueille l'eau potable des lieux d'abreuvoir et de lavage.

Partout en France se sont alors construits ces lavoirs, lieu de rencontre et d'échange des femmes du village.

Crédit photo : PNRDPF



📍 Une forêt dédiée à la vénerie (D)

A partir du 14^e siècle, les propriétaires successifs du château de Chantilly marquèrent leur volonté d'accroître leur domaine afin de satisfaire leur passion commune pour la chasse à courre (cerfs, chevreuils...). Rattachée au domaine du château et dédiée à la vénerie, la forêt de Chantilly en porte partout la marque : par ses routes forestières rectilignes et ses carrefours en étoiles, conçus par André Le Nôtre à partir de 1669 et par ses poteaux à ailettes, à la calligraphie originale, permettant de s'orienter.

Crédit photo : PNROPF



🍄 Opération saproxyliques (E)

Dans cet arbre mort, les coléoptères saproxyliques, essentiels à l'écosystème complet de la forêt, assurent la dégradation du bois. Les larves de ces insectes ingèrent du bois dégradé, qu'elles transforment progressivement en fines particules : le terreau. De nombreuses espèces prédatrices vivent à leurs dépens, tel le pic noir et le pic grièche.

Crédit photo : PNROPF



📍 L'Abbaye d'Hérivaux (F)

L'abbaye d'Hérivaux est l'une des sept abbayes émaillant le territoire du Parc naturel régional. La plupart d'entre elles ont été fondées par les rois de France, mais celle d'Hérivaux a la particularité d'avoir pour origine un seigneur local. En 1140, Ascelin, seigneur de Marly-la-Ville, quitte son château pour se retirer dans ce lieu alors inhospitalier (« locum horroris et vaste solitudinis », selon une description médiévale). Rejoint par d'autres compagnons, il défriche le terrain, situé dans un vallon boisé dans lequel coulent plusieurs sources, et fonde l'abbaye d'Hérivaux. Les moines s'occupaient d'agriculture et d'élevage dans les campagnes mais aussi, assuraient des soins aux nécessiteux. Ils sont à l'origine du village d'Orry fondé par des défricheurs qu'ils soutenaient. À la Révolution, ce bien nationalisé est acquis en 1796 par l'écrivain et homme politique Benjamin CONSTANT, qui débute sa carrière comme maire de Luzarches. L'église et les bâtiments religieux sont alors en grande partie détruits sur son ordre, à l'exception d'une aile (le pavillon sud), dans laquelle il loge sa maîtresse Madame de STAËL. Le « château d'Hérivaux » est embelli en 1913 par des jardins, puis agrandi en 1934. Aujourd'hui c'est une propriété privée.

Crédit photo : Cyril Badet



La ferme d'Hérivaux (G)

La ferme d'Hérivaux située à l'extérieur de l'ancienne abbaye s'est organisée autour de la grange aux dîmes dont le haut toit domine la cour fermée. Ce bâtiment permettait d'entreposer le résultat de la collecte de la dîme, un impôt de l'Ancien Régime. Cette grange (Cl. M.H. 1998), constituée de 3 vaisseaux à 5 travées, daterait de la fin du XIIe siècle. Le vaisseau central s'ouvre sur les bas-côtés par de hautes arcades en arc brisé reposant sur des piles quadrangulaires. Cette partition de l'espace, assez peu fonctionnelle pour une grange céréalière, peut s'expliquer par le choix même de l'emplacement : d'anciens marais asséchés au sol resté meuble.

Crédit photo : Bruno Beucher



La ferme des Nonnains (H)

Cette ferme se trouve sur le territoire de Luzarches, mais était autrefois appelée « Chaumontel-les-Nonnains ». Contournez-la par la droite pour découvrir les restes d'une chapelle. En 1170, Constance, comtesse de Toulouse (et sœur du roi Louis VII) la fit ériger sur une terre achetée aux nonnes (religieuses) de l'abbaye de Montmartre - d'où certainement ce nom de « nonnain ». Après avoir été répudiée, Constance vint régulièrement se recueillir dans ce lieu paisible. L'édifice fut ensuite converti en grange au 17e siècle.

Crédit photo : PNROPF



Crapauduc (I)

De nombreux amphibiens se reproduisent dans les étangs du secteur. Ils y naissent, grandissent et y retournent en grand nombre chaque année au printemps pour s'accoupler. Le reste de l'année, ils vivent sur terre dans les forêts, les berges des cours d'eau ou les jardins. La protection de ces amphibiens passe par la préservation de leurs habitats mais aussi des voies empruntées lors de leurs migrations. Depuis le début des années 2000, les associations locales et le Parc tentent, par diverses mesures, de limiter la mortalité routière des amphibiens. Dans les zones les plus empruntées, sont installés le long des routes, soit des équipements pérennes comme le long de la route vers Baillon, soit, de février à fin mars, des « barrages » mobiles. Dans ce cas, pendant près de deux mois, des bénévoles recueillent les animaux qui ne peuvent plus traverser et les relâchent de l'autre côté de la route. Des milliers de batraciens sont alors sauvés des voitures.

Crédit photo : PNROPF



Abbaye de Royaumont (J)

Entourée d'étangs et de ruisseaux, l'abbaye royale de Royaumont fut édifée au XIIIe siècle par Saint-Louis. Remarquable témoin de la prospérité cistercienne, elle recèle quelques trésors de l'architecture gothique. La visite du réfectoire au carrelage décoratif médiéval, du bâtiment des latrines traversé par un canal, de l'immense cloître, du jardin des simples et du potager moderne est absolument incontournable.

Crédit photo : PNROPF